



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FEMININES - FEMINISATION – DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ

RÉUNION DU 13 FEVRIER 2023

PV N° 12

PRESENTS : MMES MAURY – GARESTIER - MM. LIOBET – MONTANÉ

EXCUSEES : MMES NOIR - LACHAUD BOARETTO

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale.

FEMININES INTERDISTRICT

MATCH ENT. ANF 87 / LA SOUTERRAINE / CHAMBERET AS DU 21.01.2023

➤ La rencontre décalée au 11 février **est reportée au 26 février 2023.**

FEMININES A 8

D1 :

MATCH OCCITANE FC / LIMOGES BEAUBREUIL DU 12.02.2023

Suite au courriel du club de l'OCCITANE FC :

La Commission,

- Constate le forfait de l'équipe de LIMOGES BEAUBREUIL
- Enregistre le résultat suivant :

OCCITANE FC : 3 (3 pts) / LIMOGES BEAUBREUIL : 0 (-1 pt)

- Débite le club de LIMOGES BEAUBREUIL de la somme de 20€ pour son premier forfait en championnat.



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

MATCH OCCITANE FC / AIXE SUR VIENNE AS du 21.01.2023

- La rencontre décalée au 19 février 2023 **est reportée au 16 avril 2023.**

D2 POULE B :

MATCH ESS 87 / FCCO 2 DU 12.02.2023

- **La rencontre est reportée au 05 mars 2023.**

MATCH ENT. NEXON ST HILAIRE / OCCITANE FC 2 du 29.01.2023

Suite à la décision de la commission litiges et contentieux du 01.02.2023 :

La commission prend note et enregistre le résultat suivant :

ENT. NEXON ST HILAIRE : 1 (0 pt) / OCCITANE FC 2 : 7 (3 pts).

COUPE DU LIMOUSIN

Le tirage des 1/4 de finale de la coupe du Limousin a été effectué le 13 février 2023.

ENT. ST LÉONARD / ROYERES – ENT VERNEUIL/ NOUIC MEZIERES
CORNIL STE FORT FC - ENT. Eanf 87 / LA SOUTERRAINE
MEYMAC CA – CHAMBERET AS
ORADOUR SUR VAYRES FCC – ST PANTALEON AS

- Les rencontres auront lieu les 04 et 05 mars 2023.
- Les 1/2 finale auront lieu les 22 et 23 avril 2023.
- La finale aura lieu le dimanche 04 juin 2023.

COUPE FEMININE A 8

Le tirage des 1/4 de finale de la coupe à 8 a été effectué le 13 février 2023.

AIXE SUR VIENNE AS – COUZEIX CHAPTELAT US
BELL. BERN. ST JUN C. - BOSMIE CHARROUX ASA
VEYRAC US – ENT. ESCLR / USF
OCCITANE FC – LIMOGES F. PORTUGAIS

- Les rencontres auront lieu le 26 février 2023.



POLE COMPETITIONS **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FEMININES - FEMINISATION –** **DEVELOPPEMENT FOOT FEMININ**

- Les 1/2 finale auront lieu le 09 avril 2023.
- La finale aura lieu le samedi 10 juin 2023.

RAPPEL :

La commission informe les clubs que dorénavant toute demande de report de match devra être faite 7 jours avant la date initiale et suite à un motif valable. Le cas échéant, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

La Présidente,
Julie GARESTIER

Le Secrétaire de séance,
Thierry MONTANE

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI